

du mardi 14 novembre 2017

Budgets

Le conseil municipal examine une décision modificative pour le budget principal équilibrée à 58 324,88€ en fonctionnement et à 21 310,11€ en investissement (3 abstentions EELV, NPA) ; ainsi qu'une décision modificative pour le budget de la régie de l'eau équilibrée à 24 747,08€ en exploitation (1 abstention NPA).

Tour(s)plus

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2016 de la communauté d'agglomération Tour(s)plus, devenue Métropole de Tours Val de Loire en mars 2017.

Ouverture des commerces le dimanche

Bien que n'étant pas favorable à l'ouverture dominicale des commerces de détail où le repos hebdomadaire a lieu le dimanche, mais dans le souci de maintenir une cohésion à l'échelle de l'agglomération et d'éviter les distorsions de concurrence entre les villes, le conseil se range à la décision prise au niveau de la métropole, à savoir une possibilité d'ouverture des commerces les dimanches 14 janvier 2018, 1^{er} juillet, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018. (2 contre EELV, 2 abstentions LR, NPA)

Location des salles municipales

La commune a aménagé de nombreuses salles qui peuvent être prêtées ou louées selon les cas, aux habitants et aux associations. A compter du 1er janvier 2018, les tarifs de location de salles seront les suivants :

- **Salle des fêtes** : manifestations associatives et événements familiaux. Gratuité une fois dans l'année pour les associations de Saint-Pierre-des-Corps. Puis les tarifs varient de 270€ à 1650€ selon les cas (configuration de la salle, etc.).
Décorations florales : de 3,10€ à 13,80€ l'unité – selon la composition demandée.
- **Salle festive Joliot-Curie** : événements familiaux de 188€ la journée (9h-4h) en semaine à 310€/jour le samedi, dimanche ou jour férié, 492€ le week-end de 2 jours, et 703€ les trois jours (week-end + 1 jour férié).
- **Salles de la Médaille** : réunions associatives et vins d'honneur pour les particuliers. Gratuité une fois dans l'année

pour les associations de Saint-Pierre-des-Corps, puis de 56€ à 150€ selon le temps et la formule.

- **Salles d'associations du passage Emmanuel-Chabrier** : réunions associatives. Forfait annuel de 60€ pour les associations. Unanimité

Garages boulevard Jean-Jaurès et rue Pierre-Curie

La ville passe une convention d'occupation précaire de quatre mois avec M. Djilali Bensaadia, garagiste 15 boulevard Jean-Jaurès. Le loyer sera de 400€ par mois. Le terrain, qui appartient à la commune, sera ensuite remis en état. Il est destiné à devenir un espace naturel en terrasses menant à la Loire, dans le cadre du Plan local d'urbanisme. La ville loue un garage situé sur le parking Pierre-Curie à Mme Caplat et M. Scarpari pour un loyer mensuel de 60€. Unanimité

Éducateurs spécialisés

Le conseil municipal renouvelle sa convention jusqu'au 31 décembre 2019 avec le conseil départemental dans le cadre d'actions de prévention mises en œuvre par des éducateurs spécialisés, à Saint-Pierre-des-Corps. Unanimité

Radio Saint-Pierre Express

La semaine de radio « Saint-Pierre-Express » est organisée par le service municipal de la jeunesse du 18 au 22 décembre au centre culturel (lire aussi page 15). Une convention est signée avec Radio Campus Tours, pour un montant de 2100€, qui assurera l'animation pédagogique de cette semaine radio. Unanimité

Passeport Loisirs Jeunes

La ville passe une convention avec les associations « SPDC Lutte » et « La Tribu des Zazous – Polémic Dance Studio », toutes deux domiciliées sur la commune. Cette convention concerne le dispositif « Passeport Loisirs Jeunes » qui s'adresse aux jeunes de douze à dix-sept ans. Cette aide, attribuée sous conditions de ressources, est destinée à permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs durant leur temps libre dans une association conventionnée (clubs sportifs, associations socioculturelles, etc.)

Le montant du passeport attribué par la Caisse d'Allocations familiales pourra être de 60 à 75€ en fonction du quotient

familial du bénéficiaire.

Son montant vient en déduction du coût de l'activité, dans la limite d'une somme minimum de 5€. Unanimité

Plan local d'urbanisme

La ville a lancé une révision du Plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU).

Une concertation relative à ce projet a été menée depuis février 2015, à travers notamment Les Ateliers de la Cité auxquels ont participé plusieurs dizaines d'habitants, ou bien de temps de musique, poésie, conférences, écriture etc. On peut voir une vidéo de témoignages d'habitants sur le site municipal www.saintpierredescorps.fr

Tours Métropole est aujourd'hui compétente pour achever la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme. Le conseil municipal donne un avis favorable au projet du PLU de Saint-Pierre-des-Corps, qui sera arrêté par Tours Métropole le 18 décembre 2017.

3 contre (2 EELV, 1 PS) ; 7 abstentions (4 PS, 2 LR, 1 NPA)

Vente d'un terrain

Le conseil municipal décide de vendre une parcelle de 184m² rue Eugénie-Grandet au prix de 736€ à M. et Mme Melin, sous réserve de la reconstruction d'une clôture identique à l'existante sur la nouvelle limite séparative. Unanimité

Energie et gaz

La ville prend acte du rapport d'activités 2016 du Syndicat intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) et du compte-rendu annuel 2016 de la concession de distribution de gaz par Gaz Réseau Distribution France (GRDF).

Le 31 décembre 2016, 5333 abonnés ont été desservis par 64 503 mètres de canalisations. L'énergie générée a été de 186 522 MWh pour des recettes s'élevant à 1 658 936€.

Véhicule électrique

La ville sollicite auprès du Syndicat intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL), de Tours Métropole, de l'État et de différents organismes, des subventions pour l'acquisition d'un véhicule électrique. La ville possède actuellement quatre véhicules électriques et a dépassé les 20% de véhicules propres exigés par la loi sur l'air (13 véhicules sur 62 concernés par la loi). Unanimité